

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1194 portant autorisation de transit de la C.F.S. des restes mortels de l'enfant Nysten (Gérard-Christian).

n° 1194

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 septembre 1953

Numéro JO
n° 13 du 01/11/1953

Date du numéro
1 novembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé le transit en Côte Française des Somalis, à destination de la France, des restes mortels de Gérard-Christian Nysten, décédé le 11 février 1953 à Addis-Abeba (Ethiopie). Le cercueil du défunt sera acheminé à Djibouti par la voie du chemin de fer et embarqué sur le premier bateau en partance pour la Métropole. Les frais afférents à ce transfert seront supportés par la Compagnie du Chemin de Fer Franco-Ethiopien.